

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-05/2023**

Objet : Approbation du compte administratif 2022 du budget Locaux Professionnels – M4.

L'an deux mil vingt-trois et le douze avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe.

Excusés : MANGIONE Sylvie – ROBIN Christelle.

Absents : VANDECASTEELE Corinne.

Procuration : MANGIONE Sylvie à VEY-FARCE Cathy – ROBIN Christelle à BOISSIEUX Thierry.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le compte de gestion 2022 transmis par la Trésorerie,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 30 mars 2023 et du 5 avril 2023,

Sous la présidence de Monsieur Dominique GIROT, le conseil municipal examine le compte administratif 2022 du budget Locaux Professionnels – M4 et arrête ainsi les comptes après sortie du Maire de la salle du conseil municipal.

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu	103 407.70 €
	Réalisé	100 894.16 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	103 407.70 €
	Réalisé	27 670.62 €
	Restes à réaliser	0 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu	169 797.56 €
	Réalisé	89095.49 €
	Restes à réaliser	0 €
RECETTES	Prévu	169 797.56 €
	Réalisé	57 621.47 €
	Restes à réaliser	0 €

RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 026-212600969-20230412-D05_2023-BF



INVESTISSEMENT	- 73 111.02 €
FONCTIONNEMENT	- 31 474.02 €
RESULTAT GLOBAL	- 104 697.56 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du Maire, à l'unanimité,

ADOPTE le compte administratif pour l'exercice 2022 pour le budget Locaux Professionnels – M4.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 14 avril 2023.

Le Maire
Fabrice LARUE



La secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK